
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 16 octobre 2009

Consultation sur la Réforme des chemins de fer 2: L'UTP refuse une politique d'appels d'offres irréfléchie

Dans sa prise de position, déposée aujourd'hui, l'Union des transports publics (UTP) salue le deuxième message complémentaire sur la Réforme des chemins de fer 2, mais réclame des corrections claires sur deux points: l'UTP est favorable à la concurrence dans les transports publics, mais s'oppose résolument à des appels d'offres obligatoires irréfléchis. De plus, l'UTP refuse clairement la création prévue d'un service d'attribution des sillons sous forme de société de droit public.

L'UTP salue le projet de consultation "Réforme des chemins de fer 2, deuxième étape" et approuve les présentes décisions, à deux importantes exceptions près:

- L'UTP soutient la fixation de règles claires pour les appels d'offres dans le domaine des bus. Cependant, les appels d'offres ne doivent intervenir qu'en tant qu'ultime mesure, car la concurrence et les appels d'offres sont deux choses différentes. Dans le paysage diversifié des TP suisses, la concurrence (d'idées) a toujours fait partie des facteurs d'innovation principaux et constitue l'une des raisons de l'augmentation de l'efficacité des transports publics. Avec le benchmarking et les conventions de prestations ou d'objectifs, les commanditaires disposent d'instruments leur permettant d'imposer la qualité et la rentabilité voulues.
Le bon fonctionnement des TP en Suisse représente un enjeu trop important pour être mis en danger par d'irréléchés appels d'offres obligatoires qui seraient mis en place uniquement afin de satisfaire des positions idéologiques.
- La solution existante, sous forme de SA, fonctionne actuellement à la satisfaction de tous et de manière peu coûteuse. De plus, elle n'est pas incompatible sur le fond avec les exigences de l'UE. La solution proposée par les autorités, avec un personnel plus que triplé et une possible confusion des responsabilités, ne contribue d'aucune manière à l'amélioration des transports publics. L'UTP rejette résolument un tel retour à un "chemin de fer d'État", c'est pourquoi elle refuse clairement la mise en place prévue d'une nouvelle société de droit public.

Pour plus de renseignements:

Peter Vollmer, directeur de l'UTP	031 359 23 35/079 318 02 35
Roger Baumann, communication UTP	031 359 23 15/079 270 10 00